



Crédit photo : Sébastien Bisson photos

Compte rendu de la période d'information publique

du 23 octobre au 22 novembre 2024

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Mont-Laurier

Initiateur du projet : Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

La période d'information publique concernant le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Mont-Laurier par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre* a pris fin le 22 novembre 2024. Conformément au mandat qui lui a été confié le 8 octobre 2024 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Le lieu d'enfouissement technique (LET) situé à Mont-Laurier dans la MRC d'Antoine-Labelle est exploité par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) qui dessert plus de 19 430 portes comprises dans les 12 municipalités membres, incluant les institutions, les commerces et les industries.

L'exploitation du LET actuel prendra fin en décembre 2025, alors que les cellules d'enfouissement existantes arriveront à leur capacité maximale. Afin de permettre la poursuite des activités du LET de Mont-Laurier, la RIDL, l'initiatrice du projet, souhaite aménager 15 nouvelles cellules d'exploitation totalisant une empreinte au sol de 72 525 m² pour un volume total de 663 500 m³. L'agrandissement projeté du LET serait réalisé à l'intérieur des limites de la propriété de la RIDL abritant le site actuel. Le projet s'inscrit dans la continuité des activités actuelles de l'initiateur.

La durée de vie du projet d'agrandissement serait d'environ 36 ans. Cette durée est établie sur la base d'un tonnage maximal annuel d'enfouissement de 15 000 tonnes pour les matières résiduelles, soit un tonnage annuel inchangé. Les coûts estimés pour la réalisation du projet totalisent un peu plus de 40 millions de dollars. L'initiateur prévoit commencer les premiers travaux d'aménagement en septembre 2025.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

- ▶ Les différences entre le LET actuel et le projet d'agrandissement qui est à l'étude;
- ▶ Le moment où les citoyennes et citoyens auront la possibilité de s'exprimer sur le projet;
- ▶ Les mesures d'atténuation prévues pour réduire les nuisances associées aux oiseaux qui transportent des matières à l'extérieur du LET actuel;
- ▶ Les autres endroits envisagés où il serait possible d'aménager le projet d'agrandissement du LET;
- ▶ Le système de gestion des biogaz au LET actuel;
- ▶ Les mesures d'atténuation possibles pour le contrôle des odeurs émanant du LET actuel, dans l'attente de la réalisation éventuelle du projet d'agrandissement;
- ▶ La pollution visuelle causée par le LET actuel;
- ▶ Le déboisement prévu dans le cadre du projet d'agrandissement;

- ▶ Les aménagements paysagers prévus pour cacher les installations du projet d'agrandissement;
- ▶ La gestion des eaux de ruissellement en contexte des changements climatiques;
- ▶ La qualité des eaux souterraines au-delà du LET actuel;
- ▶ L'existence ou non de mesures de compensation pour les voisins immédiats du site, relativement à la qualité de l'eau des puits;
- ▶ L'impact potentiel du LET actuel sur le lac Bélec, situé à proximité;
- ▶ L'évaluation de la quantité et de la qualité des matières résiduelles pour déterminer la durée de vie de 36 ans du projet d'agrandissement du LET;
- ▶ Les projets à l'étude par l'initiateur pour détourner certaines matières (bois, plastiques, etc.) de l'enfouissement;
- ▶ Le transport des matières résiduelles qui proviennent du LET actuel;
- ▶ L'objectif de tonnage maximal annuel d'enfouissement des matières résiduelles sur projet d'agrandissement;
- ▶ Les coûts associés à la tenue d'une audience publique du BAPE;
- ▶ Les actions qui mènent à la tenue d'un examen public du projet.

[Visionner la séance publique d'information](#) pour prendre connaissance des échanges entre les citoyens et les personnes représentantes de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre sur les sujets mentionnés ci-haut.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités prévues. Une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Les activités d'information et de communication

La séance publique d'information

Date	Mardi le 5 novembre 2024 à 19 h 30
Lieu	Espace Théâtre à Mont-Laurier
BAPE : Animation et accueil	Alexandre Tanguay, conseiller en communication Patrick Fournier, conseiller en communication
BAPE : Modératrice	Karine Lavoie, conseillère en communication
Initiateur du projet	Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
Assistance en salle	18 personnes
Assistance en ligne	17 personnes
Durée	1 h 30
Nombre de questions posées	19

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

Un premier [communiqué de presse](#) a été publié le 23 octobre 2024 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information, ainsi que les centres de consultation ouverts dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 5 novembre 2024, date de la séance publique d'information.

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes *Facebook*, *X* et *LinkedIn* pour informer la population.

Facebook – 6 612 abonnés – 5 publications et 1 diffusion

- Le nombre d'impressions a été de 1076 en moyenne par publication.
- Le BAPE a joint 145 personnes en moyenne par diffusion.

X – 3 614 abonnés – 4 publications

- Le nombre d'impressions a été de 76 en moyenne par publication.

LinkedIn – 1 464 abonnés – 2 publications

- Le nombre d'impressions a été de 156 en moyenne par publication.

Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Mont-Laurier, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 201 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés des démarches du BAPE par courriel ou par envoi postal.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités et des MRC dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Mont-Laurier, le BAPE a demandé à 12 municipalités et une MRC touchées par le projet de transmettre, sur leurs différentes plateformes, les informations du BAPE. De celles-ci, les municipalités de Lac-du-Cerf, de Mont-Saint-Michel, de Chute-Saint-Philippe, de Lac-des-Écorces et de Kiamika, ont, par exemple, partagé l'information sur leur page Facebook.

Les centres de consultation

Tous les documents en format imprimé sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi qu'au centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Bibliothèque de Mont-Laurier – secteur Des Ruisseaux	1269, boulevard Des Ruisseaux Mont-Laurier

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique. Pour ce projet, un deuxième avis public a été publié par l'initiateur après le début de la période.

Date	Hebdomadaire
16 octobre 2024	L'info de la Lièvre
30 octobre 2024	L'info de la Lièvre

Relations avec les médias

Les relations de presse

Des courriels ciblés ont été envoyés le matin de la séance publique d'information aux médias ayant couvert le projet. Des journalistes de l'hebdomadaire *L'info de la Lièvre*, de la radio *CFLO* et du média *Le Devoir* ont reçu ces envois ciblés.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 5 novembre 2024, trois articles ont été publiés dans l'hebdomadaire *L'info de la Lièvre* et deux autres sur le site Web de la radio *CFLO*. Des entrevues accordées au journaliste de la radio *CFLO* ont été diffusées en ondes lors des bulletins de nouvelles. Ces articles et entrevues abordent notamment le déroulement de la séance publique d'information, le projet d'agrandissement du LET et les étapes à venir en lien avec les activités du BAPE.

Québec, le 26 novembre 2024

Patrick Fournier, conseiller en communication et chargé du dossier